

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 6-7

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



L'Ecole d'architecture et le Centre Universitaire d'études des problèmes de l'énergie ouvrent une inscription pour les deux postes suivants:

PROFESSEUR ADJOINT

pour l'enseignement de la Physique du bâtiment

Charge: Il s'agit d'un poste à plein temps.
Exigences: Physicien, doctorat ès sciences ou titre équivalent.

Entrée en fonctions: 1^{er} octobre 1991.

PROFESSEUR ADJOINT

pour l'enseignement de la Physique du bâtiment

Charge: Il s'agit d'un poste à plein temps.
Exigences: Diplôme universitaire d'architecte ou titre équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 juillet 1990 à la **Présidence de l'Ecole d'architecture, 9, bd Helvétique, 1205 Genève**, auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



L'Ecole d'architecture ouvre une inscription pour deux postes de

PROFESSEUR D'ÉCOLE

pour l'enseignement de théorie et projet d'architecture

Charge: Il s'agit de postes à temps partiel (8/10 max.).

Exigences: Titre universitaire ou polytechnique. Pouvoir faire état d'un dossier scientifique, ou d'une expérience et de réalisations jugées équivalentes.

Entrée en fonctions: 1^{er} octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 juillet 1990 à la **Présidence de l'Ecole d'architecture, 9, bd Helvétique, 1205 Genève**, auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



L'Ecole d'architecture ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR D'ÉCOLE

pour l'enseignement de la Construction

Charge: Il s'agit d'un poste à temps partiel (8/10 max.).

Exigences: Diplôme universitaire ou polytechnique. Pouvoir faire état d'un dossier scientifique, ou d'une expérience et de réalisations jugées équivalentes.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 juillet 1990 au **secrétariat de la Présidence de l'Ecole d'architecture, 9, bd Helvétique, 1205 Genève**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE



L'Ecole de Traduction et d'Interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR

à l'Unité d'italien

Charge: Poste à charge complète (10 heures hebdomadaires), comprenant l'enseignement de la traduction de textes généraux et spécialisés à partir de l'anglais et du français, éventuellement de l'allemand, vers l'italien.

Exigences: Doctorat ou titre jugé équivalent. Langue maternelle et de culture italienne. Excellente connaissance de l'anglais et du français. Connaissance de la langue allemande souhaitée. Longue expérience de l'enseignement et de la traduction professionnelle, en particulier dans les domaines spécialisés.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 13 juillet 1990 au **secrétariat de la Présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, pl. des Augustins 19, CH-1205 Genève**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Genève

Contre la violence conjugale

(mm) – Pour briser le silence qui entoure trop souvent les actes de violence conjugale, une campagne nationale d'information a été lancée, en mai, par l'association Solidarité femmes. Actuellement, dix cantons seulement (dont Genève et Fribourg en Suisse romande) sont en mesure d'offrir aux femmes battues un lieu d'hébergement, de conseil et de soutien. C'est à ces cantons que, faute de moyens financiers, s'est limitée la campagne soutenue par une affiche très évocatrice de «ce fait de société qui est dissimulé derrière les remparts de la vie privée et de la banalité».

Selon des chiffres européens, une femme sur dix est battue par son conjoint ou ami... A Genève, la police déclare recevoir, en moyenne, deux appels au secours par jour. Chacun-e doit se sentir concerné-e, car ces femmes peuvent être nos

**SOCIABLE ET SI PRÉVENANT
POURTANT IL BAT SA FEMME
EN TOUTE IMPUNITÉ**



**BRISONS LE SILENCE
NE SOYONS PLUS COMPLICES
DE LA VIOLENCE**

Derrière les remparts de la vie privée.

voisines, nos amies, nos parentes, la violence conjugale se pratiquant dans toutes les classes d'âge et dans toutes les couches de la population.

Rappelons qu'il n'existe à ce jour aucune disposition légale protégeant la femme de telles violences. A Genève, les membres de Solidarité femmes, en collaboration avec le Bureau de l'Egalité, travaillent à sensibiliser les autorités à cette question cruciale, ainsi qu'à leurs problèmes budgétaires.

L'an dernier, en effet, l'association s'est vue obligée de refuser près de 150 personnes par manque de capacité d'hébergement.

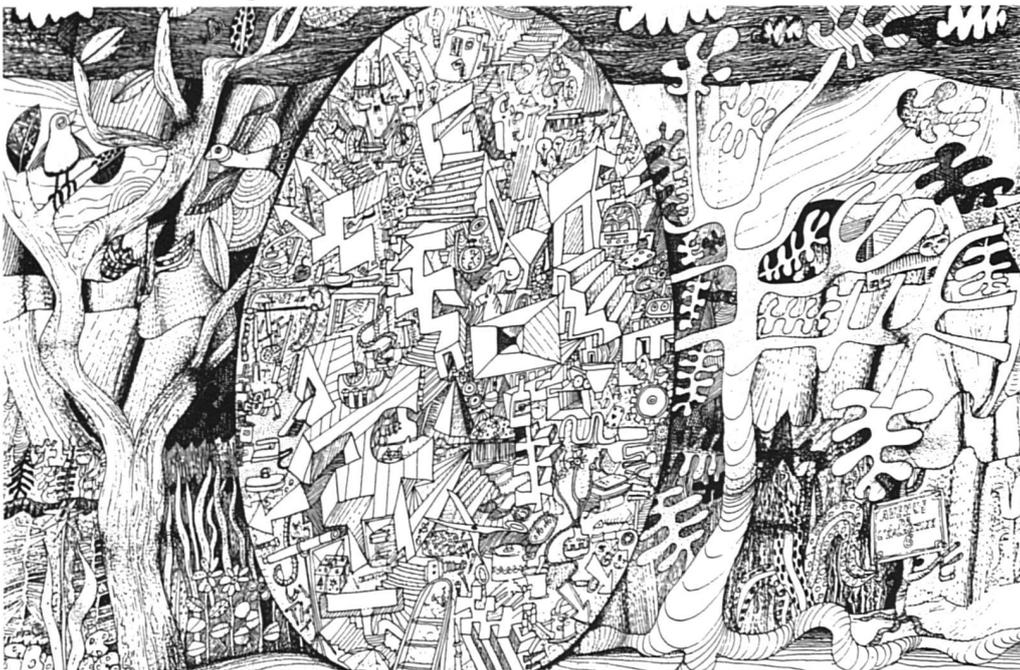
Mais elle va encore de l'avant en ouvrant, en juin, un bureau d'information avec pignon sur rue au 94 bis, rue de la Servette, ouvert à toute personne souhaitant recevoir aide ou conseil. (Numéro de la permanence tél.: 797 10 10).

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.
Madame Maria Trunz,
chef de notre agence et ses collaboratrices
seront heureuses de vous accueillir.

BCG ◀

Lausanne

Pause-midi à l'Eglantine



Ce dessin de Philippe Matthey symbolise les multiples activités qui se déroulent à la Maison de la femme, dont les responsables affirment qu'elle est souvent « pleine comme un œuf ».

(srl) – Vous travaillez en ville et vous en avez assez de déjeuner en tête-à-tête avec votre ramequin et votre magazine dans le bistrot du coin? La Maison de la femme (Eglantine 6) ouvre désormais ses portes entre midi et 15 h 30, du lundi au vendredi, pour accueillir

toutes celles (et pourquoi pas tous ceux) qui souhaitent occuper agréablement leur pause-repas.

Dans des locaux rafraîchis et modernisés, entourés de verdure, vous pouvez consommer votre pique-nique avec une boisson fournie sur place, en

compagnie d'une des hôtesses qui se relaient pour l'accueil et des autres usagères-ers du lieu; ou vous pouvez choisir de vous détendre en solitude avec les livres et les revues de la bibliothèque femmes de l'ADF.

Avec cette initiative, les responsables de la Maison de la femme souhaitent ouvrir leurs portes à un autre public que les membres des associations tenant des activités dans la maison. Elles comptent sur la bouche-à-oreille pour que leur « espace libre » (c'est la dénomination qu'elles ont choisie) devienne un véritable lieu de rencontre et de vie.

Femmes universitaires
de Fribourg

Le boom des étrangères

(bbg) – Les Femmes universitaires de Fribourg ont fêté le 9 mai dernier le 20^e anniversaire de leur section au pavillon de musicologie de l'université, en présence notamment d'un ancien recteur de l'université, le RP Stirnimann et d'un vice-recteur actuel, le professeur Imbach.

C'est de Zurich qu'est venue l'impulsion première: la prési-

dente centrale, Mme Benz-Burger, avait pris contact avec les autorités universitaires pour savoir si le nombre des femmes diplômées de l'université était désormais assez grand pour justifier une section fribourgeoise de l'association suisse.

Le 30 avril 1970, 15 diplômées élaient la première présidente fribourgeoise, la juriste Regula von Overbeck-Gwalter.

Invitations et procès-verbaux des séances de la section témoignent d'une activité intense dès le début, et d'un intérêt certain pour les grandes questions de l'heure, tant politiques que scientifiques et éthiques, qui ont donné lieu à des conférences suivies de discussions, le plus souvent avec la participation d'experts de la question: des problèmes pratiques de la planification scolaire en Suisse à l'introduction d'un service féminin à l'armée, de la transplantation d'organes à la censure, pornographie et violence, en passant par le planning familial et l'organisation des services psychiatriques dans le canton.

Certains forums publics organisés ont été de grands succès si on en juge par la participation: 500 personnes pour le débat sur l'avortement, le premier organisé à Fribourg, mais aussi l'éducation anti-autoritaire ou la question de l'entrée de la Suisse à l'ONU.

Au plan local, la section s'est fortement impliquée, dès 1972, dans la création d'une crèche pour les enfants des étudiant(e)s et des cadres intermédiaires. Cette institution désormais solide continue de recevoir une aide financière annuelle de la section.

Peu à peu, l'esprit militant des premières années a fait place à un esprit plus simplement convivial qui se manifeste par des sorties, dîners et rencontres informelles autour d'une lecture ou d'un écrivain. Mme Marie-Claire Dewarrat a été l'invitée la plus récente pour son roman *Carême*.

Avec ses 80 membres et sa présidente actuelle Bona Gotzos, professeur à l'université, la section fribourgeoise des Femmes universitaires est devenue le lieu de rencontre des nombreuses étrangères qui s'installent à Fribourg grâce au boom économique de ces dernières années.

Signe des temps, le comité ne compte qu'une Suisseuse!



Notre Faculté de médecine cherche pour son Institut de génétique et de biologie microbiennes un

Professeur associé

Le titulaire sera chargé d'un enseignement propédeutique de microbiologie pour les étudiants en médecine et en sciences. Il collaborera aux enseignements de microbiologie du 2^e cycle pour les étudiants en sciences.

Le titulaire conduira une recherche indépendante en bactériologie fondamentale, soutenue, entre autres, par des fonds extra-universitaires. Le candidat devra être un expert en techniques de biologie moléculaire.

Les candidatures (avec curriculum vitae, brève description des perspectives de recherche, liste des publications et cinq tirés à part des trois articles les plus significatifs) sont à adresser au professeur Yves Saudan, doyen de la Faculté de médecine, Université de Lausanne, rue du Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, avant le 30 septembre 1990.

Valais

La FRC-VS informe

(ccr) – Le 3 mai dernier, la section valaisanne de la Fédération romande des consommatrices tenait son assemblée générale annuelle, à Sion, sous la présidence de Mme Véronique Guglielmetti.

Deux organismes valaisans firent l'objet d'une large discussion: tout d'abord le Bureau « Consommateurs-Information », créé par la Section de la FRC-VS, qui accueille un nombre toujours plus important de consommateurs à la recherche de conseils juridiques ou désireux d'être guidés lors d'achats onéreux. Des juristes-conseils sont, au besoin, à leur disposition. L'autre organisme est la Commission cantonale de conciliation. Mme Pascale Erbeia, conférencière du jour et avocate-conseil de la FRC à Genève, devait informer l'assemblée sur l'existence de cette commission, créée par l'Etat du Valais il y a trois ans déjà, et chargée de fournir une assistance (et un arbitrage) en cas de litiges portant sur des sommes inférieures à 8000 francs. Cette commission, composée d'un juge, de représentants/tes des commerçants et de la FRC-VS, n'a encore jamais siégé.

Est-elle trop peu connue? Les juristes valaisans sont-ils vraiment conscients de son existence? Ces questions peuvent se poser si l'on considère que cette instance de recours est dotée d'une base légale moderne qui devrait garantir son efficacité mais que personne n'a encore fait appel à ses services jusqu'à ce jour.

Enfin, il est utile de rappeler que le Bureau Consommateurs-Informations se trouve à l'avenue de la Gare 21, à Sion, et qu'il est ouvert tous les jeudis après-midi.

Etat de Vaud

Une vice-chancelière

(ap) – La nouvelle vient de tomber – c'est une première en Suisse à n'en pas douter! – le secrétariat du Grand Conseil va être dirigé par une vice-chancelière.

Répondant à une motion d'un député sur le rôle du chancelier, le Conseil d'Etat a an-

noncé que Marianne Brélaz, jusqu'alors adjointe administrative responsable du fonctionnement du secrétariat du Grand Conseil, allait accéder à la fonction de vice-chancelier. La chancellerie (qui, si l'on veut, est le secrétariat du Conseil d'Etat) a déjà depuis longtemps son vice-chancelier. A la tête de ces deux organismes: le chancelier. Dans certains cantons, le chancelier est considéré comme le huitième conseiller d'Etat et ne s'occupe pas du Grand Conseil.

Le canton de Vaud a considéré que l'une des tâches du chancelier était de faire le lien entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Cette fonction a été réaffirmée par le Conseil d'Etat.

Mais comme le rôle du chancelier ne se limite pas à cela seulement et que ses tâches s'accroissent, il faut qu'il puisse être dispensé d'assister à toutes les séances du Grand Conseil, d'où la nécessité d'avoir un remplaçant ayant titre de vice-chancelier.

Deux appels à la solidarité

● **En Pologne**, une nouvelle proposition de loi sur l'avortement est en passe d'être discutée au Parlement et risque d'être acceptée. Elle prévoit une peine de deux ans de prison pour les femmes ayant avorté et de trois ans de prison pour le médecin ayant effectué l'avortement. C'est une des conséquences de l'emprise grandissante de l'Eglise catholique dans le processus de démocratisation.

Sans possibilité d'accéder aux médias et sans argent, les féministes polonaises se sentent impuissantes à combattre ce retour en arrière. Elles demandent instamment et urgemment le soutien financier des féministes occidentales (à envoyer à Barbara Limanowska, Nieuwe Herengracht 151 B, 1011 SG Amsterdam, par Eurochèque en gulden, par mandat-poste international ou par versement sur le compte de chèque postal de B. Masacz n. 5565964 à Amsterdam).

L'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA) a lancé, lors d'une conférence de presse le 28 mai, une pétition contre l'interdiction de l'interruption de grossesse en Pologne (USPDA, case postale 630, 3052 Zollikofen).

● **Iran**: On l'a lu récemment dans la presse, les ayatollahs de l'aile pure et dure iranienne resserrent la vis vestimentaire après une période sinon de réjouissances du moins d'accalmie.

En résumé, cette sévérité accrue signifie que le maquillage, les lunettes trop voyantes et les bas transpa-

rents sont interdits. Celles qui osent transgresser seront fichées et, grâce aux miracles de l'informatique, elles seront arrêtées et déferées devant un tribunal islamique en cas de récidive...

Cette introduction pour demander à nos lectrices et lecteurs d'écrire à Son Excellence Hojatolislam Ali Akbar Hashemi Rafsanjani, président de la République islamique d'Iran, porte-parole de l'Assemblée consultative islamique, Majles-e-Shouraye-Eslami, Imam Khomeini Avenue, Téhéran, Iran, afin d'obtenir des nouvelles de Mariam Ferouz et Malekah Mohamed.

Mariam Ferouz, âgée de 80 ans, est secrétaire de l'organe démocratique de la femme iranienne, écrivaine et traductrice.

Elle a, entre autres, publié ses mémoires intitulées: *Vissages familiaux*. Elle a été la rédactrice en chef du seul magazine féminin: *Jahan-e-Zanan* (le monde de la femme). Elle est l'épouse du secrétaire général du Parti Tudeh. Elle a frôlé plusieurs fois l'exécution, et l'on est sans nouvelles d'elle.

Malekad Mohamed, 60 ans, est écrivain et journaliste. Elle a fait de la recherche et publié un magazine trimestriel *Donya Marden* sur les conditions de vie de la classe ouvrière. Elle a été condamnée à une peine de prison dont on ignore la durée et menacée plusieurs fois de mort. Ces deux femmes sont enfermées dans la sinistre prison d'Evin à Téhéran.

Agenda

Cet été avec George Sand

Dans le cadre des Cours de vacances de l'Université de Lausanne, il sera possible de suivre cet été un cours sur deux romans de George Sand (*Indiana* et *François le Champi*) qui fournira aux participant-e-s l'occasion d'une approche féministe et pluridisciplinaire d'une des plus grandes écrivaines du XIX^e siècle.

Le cours sera donné par Thérèse Moreau, écrivaine et féministe, dont les lectrices et lecteurs de *Femmes suisses* connaissent bien la signature.

Il aura lieu du **30 juillet au 17 août** dans les locaux de l'UNIL à Dorigny. Renseignements et inscriptions: Cours de vacances, Université de Lausanne, BFSH2, 1015 Lausanne-Dorigny, tél. (021) 692 45 19.

Université pour femmes: féminisme et/ou féminité

La Villa Cassandra, à Damvant (JU), propose du **21 au 31 juillet** une série de cours sur le thème «Féminisme et/ou féminité».

Les deux premiers jours seront consacrés à des interventions en français (Gabrielle Nanchen, Martine Chaponnière, Claire Rubattel Masnata), la suite sera en allemand. Le soir, concerts de free-jazz.

On peut s'inscrire pour la durée complète de l'Université d'été ou pour un jour seulement.

Prix: entre 70 et 80 fr. par jour pour le ravitaillement, la place de camping et les séminaires.

Adresse: Villa Cassandra, 2914 Damvant, tél. (066) 76 61 85.